

BULLETIN DE VOTE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 21/09/2020

En raison des circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire Covid-19, nous vous présentons les résolutions suivantes (cf mail du 16/09/2020)

*Obligatoire

1. NOM et PRENOM *

2. 1ère RESOLUTION : Après avoir pris connaissance des documents nous soumettons les comptes à l'approbation de l'assemblée. Les comptes 2019 période 01/01/2019 au 31/12/2019 sont soumis à votre approbation *

Une seule réponse possible.

- POUR
 CONTRE
 ABSTENTION

3. 2ème RESOLUTION : Le Président propose d'affecter le résultat soit 61 728.06 € comme suit : au compte de « autres réserves » qui au bilan apparaît pour un montant de 479 708.63 € et après affectation du résultat 2019 s'élèverait à 541 436.69 €. Cette résolution est soumise à votre approbation. *

Une seule réponse possible.

- POUR
 CONTRE
 ABSTENTION

4. 3ème RESOLUTION : Les cotisations pour les opérateurs filière – pas de changement par rapport à 2019. Les cotisations pour les opérateurs riziculteurs – suppression de la part forfaitaire de 50 €/exploitation à compter de 2020 et maintien de la cotisation 0.76 €/tonne. Cette résolution est soumise à votre approbation. *

Une seule réponse possible.

- POUR
 CONTRE
 ABSTENTION

5. BULLETIN DE VOTE A NOUS RETOURNER SIGNE POUR LE LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020-17h30 *

Plusieurs réponses possibles.

- MAIL à srff@riziculture.fr
 BOITE AUX LETTRES : siège social Mas du Sonailler N°80 Rte de Gimeaux 13200 ARLES

6. DATE ET SIGNATURE *
